

La Talaudière

Le Lien

INFO-FLASH-INFO-FLASH-INFO-

LE PLAN
NEIGE

DÉCEMBRE 2012

N° 210

INFORMATIONS MUNICIPALES



LE PLAN NEIGE

A l'approche de la saison hivernale il est bon de rappeler quelques règles de citoyenneté. La neige qui fait la joie des plus jeunes est souvent source d'angoisse pour les adultes et les aînés qui doivent malgré tout circuler et se déplacer. Pour faciliter les déplacements de chacun, le **PLAN-NEIGE municipal est réactivé chaque hiver.**

1 – LE DÉNEIGEMENT ET LE TRAITEMENT ASSURÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

- Cette année, la Commune a fait l'acquisition d'une saleuse et d'une lame de déneigement pour équiper le nouveau camion qui fonctionnera en complément du 4x4 et des tracteurs que les Services techniques possédaient déjà.
- Une nouvelle tournée va être définie le plus rapidement possible afin d'assurer une bonne tenue des chaussées.
- Le 4x4 fera en priorité les points hauts (la Buissonnière, Fontvieille, le Roule...) alors que le nouveau camion se concentrera sur le centre-ville et ses alentours.
- Les tracteurs se chargeront des secteurs difficiles d'accès ainsi que des écoles et des parkings.
- Nous vous rappelons que des bacs de sel mélangé à de la pouzzolane, au nombre de 15, sont répartis sur le territoire communal. Ces bacs sont à la disposition des usagers pour traiter les espaces publics uniquement, **ils ne sont pas à usage privatif.**
- Nous rappelons également aux automobilistes de bien se garer afin d'éviter toutes gênes ou accrochages pendant les tournées de déneigement.

2 – LE DÉNEIGEMENT ET LE TRAITEMENT À LA CHARGE DES RIVERAINS

L'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 précise : "Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur leurs trottoirs. En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations."

Nous comptons que chacun, riverain, piéton ou automobiliste, fera un effort de bon-sens, de patience et de vigilance pour favoriser un comportement plus "citoyen". Merci.

LE RÈGLEMENT DES FACTURES D'EAU

Nous vous rappelons que **la date limite de paiement a été avancée au 1^{er} février 2013** (au lieu du 1^{er} mars habituellement). Plusieurs modalités de règlement sont possibles :

- par **chèque** libellé à l'ordre du Trésor public,
 - en **espèces**,
 - par **carte bleue directement au Trésor public**,
 - paiement par **carte bleue sur Internet www.tipi.budget.gouv.fr**
- Ce mode de paiement n'est possible que si l'abonné règle la totalité du montant de la facture et si la date limite n'est pas dépassée.
- Adresse du Trésor public : **12 rue Marcellin-Allard, BP 515, 42007 St-Etienne Cédex.**
- **Permanences pour le règlement en Mairie du lundi 14 au vendredi 18 janvier (8 h 30 - 12h et 13 h 30 - 16 h)**

LES LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé aux nouveaux habitants de La Talaudière ainsi qu'aux personnes qui ne seraient pas encore inscrites, que **les inscriptions sur les listes électorales sont à demander en mairie jusqu'au lundi 31 décembre 2012.** Merci de bien vouloir se munir d'une **pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**



INFORMATIONS MUNICIPALES



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs-poubelles a **débuté le 3 décembre**. Tous les habitants **absents** de leur domicile lors de la tournée pourront venir récupérer leurs sacs (munis du papillon laissé dans leur boîte aux lettres) à la **permanence des Services techniques** (rue du Stade), **de 9 h à 11 h 45, les samedis 26 janvier, 2 février, 16 et 23 février 2013**. Une distribution de graines raticides aura lieu lors des permanences.

LES ILLUMINATIONS

Traditionnellement, la Commune participe aux festivités de fin d'année en illuminant le Centre-ville. Mais soucieuse de l'environnement (et des finances publiques !), elle généralise le **plan d'extinction des lumières**. Aussi, cette année, vont-elles s'éteindre à **23 heures**.

LA FÊTE DE RUE

Organisée par le Comité consultatif Sports-Animations et par le Comité des Fêtes, la **Fête de rue aura lieu le samedi 15 décembre à partir de 14 h 30**. La Talaudière sera en fête avec diverses animations gratuites sur la place Gambetta et sur la rue de la République.

Nous vous attendons très nombreux à partager ce moment festif.

Attention : la rue de la République sera interdite à la circulation de 13 heures à 20 heures, de la rue des Anciens-Combattants à la jonction avec la rue Victor-Hugo.

LA TALAUDIÈRE EN FLEURS

La remise des prix des Maisons fleuries se fera au **Pôle festif, le vendredi 14 décembre à partir de 19 h**.

"LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFRE D'EMPLOI"

Initiés par le Conseil général de la Loire, ils auront lieu le **vendredi 14 décembre 2012 au Centre des Congrès de Saint-Etienne de 9 h à 17 h**. Au programme de nombreux **postes à pourvoir, des entretiens de recrutement sur place, de l'information** sur l'emploi et les métiers... Pour plus d'information, téléphonez au **04 77 53 95 30** ou pjj@latalaudiere.fr

UN NOËL DE SOLIDARITÉ

Le **samedi 8 décembre, de 9 h à 12 h**, une nouvelle opération de "**Noël de solidarité**" : dans un **bus STAS stationné rue Victor-Hugo, face à la Poste**, les jeunes élus du Conseil municipal d'Enfants collecteront des jouets neufs, des puzzles, des livres ... **Merci de participer.**

LA MAISON DU PATRIMOINE ET DE LA MESURE

La Maison fermera ses portes **le vendredi 21 décembre à 18 h**. Réouverture **le jeudi 10 janvier à 14 h**.

LA MAISON DE LA NATURE

L'**exposition temporaire** sur l'**ouvrage de rétention des eaux de l'Onzon** construit au-dessus du Grand-Quartier est **visible jusqu'en mars à la Maison de la Nature**. Rens. : **04 77 01 08 47**.

LA VITRINE

Après l'exposition de Christine Vendeville et Gérard Grivet, ce sont **les meubles en carton d'Annie Perger et les peintures de Nathalie Caillault qui s'offriront à votre vue jusqu'au 19 janvier**.

Le **32^{ème} stage international de Judo de Noël** se déroulera à la Salle Omnisports les **27, 28 et 29 décembre ; sessions à 9 h et à 15 h. Ouvert gratuitement aux spectateurs talaudiérois.**

- **Le Téléthon** : mis en place avec la participation du **Jardin d'enfants et de la Crèche des Coissous, il aura lieu les 7 et 8 décembre 2012**. De nombreuses animations et activités vous seront proposées **au profit de l'AFM**. Contacter les structures pour plus d'informations.
- **Le stage d'Art floral** : samedi 8 décembre de 10 h à 16 h.
- **Les vacances de Noël au Centre de Loisirs 3/11 ans** : inscriptions le mercredi 12 décembre de 14 h à 18 h 30, le samedi 15 décembre de 9 h à 12 h et le mercredi 19 décembre de 14 h à 18 h 30
- **Le Noël solidaire au secteur Jeunes** : pendant les vacances de Noël, le Pôle Jeunesse est en ouverture libre, sans inscriptions. De nombreuses animations et activités seront proposées autour de la solidarité et de l'entraide...

Le **Comité de jumelage du Mali** organise son **Thé dansant annuel le dimanche 20 janvier à partir de 14 h 30 au Pôle festif** (rue du Stade). Ouvert à tous, il sera animé par l'orchestre de **Jo GOY**. **Vente des billets du 7 au 19 janvier** à la Vitrine (rue de la République) ou le jour même à l'entrée du Pôle festif. **Réservation possible au 04 77 74 09 43.**

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Gilbert CASTELLINO** qui vous accueillera du mardi au samedi, dès décembre, au 12, rue de la République, dans la **librairie "Bleue comme une orange"**. Renseignements : **06 98 90 59 97 - bleuecommeuneorange@orange.fr**
- **Angélique PAREZ** qui a ouvert la fromagerie "**Les 4 Fourmes**", 23, rue de la République (ex-boucherie Castro). Tél. : **04 77 57 81 44.**

Le groupe vocal vous invite à son concert "**Noël en chœur**" le **dimanche 9 décembre à 17 h à l'Eglise** et à ses concerts "**Noël en fête**" **les vendredi 14 à 20 h 30 et dimanche 16 décembre à 17 h**, à l'Eglise aussi mais avec les élèves de l'**Ecole de Pelleport-Notre-Dame.**

SPECTACLE

DOBET GNAHORÉ : samedi 19 janvier à 20 h 30 - **concert musique du monde, Côte d'Ivoire** Récompensée aux **Grammy Awards** pour sa chanson "Palea", reprise par la chanteuse américaine India Arie, Dobet est **une chanteuse qui dénonce et revendique** : instruction pour les enfants de son pays, fraternité, amour. **Bref, des messages d'espoir qui font du bien et nous transcendent... Une artiste promise à une carrière lumineuse !**

Prochaine réunion du Conseil municipal le **LUNDI 3 ET 17 DÉCEMBRE 2012 à 18 h 30** en Mairie (ouverte au public).

LA VITRINE

JUDO-CLUB

Centre Social

JUMELAGE FRANCO-MALIEN

COMMERCE ARTISANAT ET SERVICES

A TOUT CHOEUR

LE SOU
Centre Culturel Communal